

---

# Programme de Formation

---

## Elaborer ou actualiser le projet d'établissement

Cadre de référence pour les équipes, engagement vis-à-vis des usagers et des pouvoirs publics, le projet d'établissement s'avère être un outil efficace pour impulser une dynamique institutionnelle ; renforcer la responsabilisation du personnel ; améliorer la cohérence des actions au regard des besoins singuliers de chaque personne accompagnée.

L'écriture ou la réécriture d'un projet d'établissement est un enjeu important dans un contexte d'évolution de l'offre à destination des personnes accompagnées, et dont les nomenclatures des besoins et des prestations Serafin-PH en sont le langage aujourd'hui incontournable. Dans ce contexte, le choix de la méthodologie d'élaboration ou d'actualisation du projet est déterminant afin de permettre une véritable appropriation du projet par toutes les parties prenantes.

Cette formation-action a pour objet l'acquisition d'une méthodologie d'élaboration ou de réactualisation du projet d'établissement. Les participants développeront les compétences leur permettant d'organiser et de conduire un dispositif de construction collective autour du document « projet d'établissement ».

---

### Organisation

**Durée :** 63 heures

**Mode d'organisation :** Présentiel

---

### Contenu pédagogique



#### **Public visé**

Professionnels impliqués dans le pilotage de la démarche d'élaboration ou d'actualisation du projet d'établissement et souhaitant acquérir la méthodologie nécessaire à une mise en œuvre participative.



#### **Objectifs pédagogiques**

Concevoir l'organisation générale du document « projet d'établissement ».

Décliner les objectifs du projet d'établissement selon les nomenclatures des besoins et des prestations SERAFIN-PH.

Mobiliser les acteurs et repérer la dimension participative du projet d'établissement.

Repérer les articulations entre le projet associatif, la démarche d'évaluation interne et le projet d'établissement.

Organiser et piloter le travail des groupes pluriprofessionnels au cours des différentes étapes.

Participer à la rédaction du projet d'établissement à partir d'une synthèse partagée des travaux d'élaboration.

Elaborer des réponses prenant en compte les évolutions et la singularité des publics accompagnés.



#### **Description**

La formation-action nécessite un travail en alternance avec et sans le formateur. La répartition des contenus en 3 modules permet d'adapter le déroulement aux souhaits de l'établissement : formation méthodologique d'une partie de l'équipe, accompagnement du processus de réflexion et d'élaboration du projet, formalisation écrite du projet.

Module 1 : Conception et préparation de la démarche participative

Place du projet dans le contexte médico-social.

Démarche participative et enjeux managériaux : implication des personnels et usagers, comité de pilotage, constitution et animation des groupes de travail, communication.

Les étapes clés de l'élaboration du projet : questionnement sur les missions et valeurs ; identification des besoins et souhaits des usagers ; diagnostic des prestations de service selon la nomenclature des besoins et des prestations ; analyse du fonctionnement, des pratiques et des procédures ; choix des orientations.

Articulation avec la démarche qualité.

Architecture générale du document.

Module 2 : Elaboration ou actualisation du projet

Lancement de la démarche et présentation au personnel.

Identification des missions, valeurs et buts de l'établissement.

État des lieux du fonctionnement existant : relecture critique du projet précédent et de l'évaluation interne s'il y a lieu.

Analyse des prestations, de l'organisation de l'établissement et des relations à l'environnement externe.

Description détaillée des caractéristiques et des besoins des usagers.

Validation des travaux des groupes : mise à jour et analyse des écarts entre les objectifs et la réalisation.

Détermination d'objectifs de progrès, de moyens, d'échéances et de modalités de suivi et d'évaluation.

Module 3 : Rédaction du projet

Planification du travail rédactionnel en lien avec les étapes de la démarche.

Choix du contenu détaillé et de la structure générale du document final.

Répartition des parties à rédiger entre les différents acteurs impliqués.

Modalités d'organisation pour la capitalisation des travaux des groupes au cours de l'élaboration.

Rédaction des différents chapitres après traitement et synthèse des données élaborées.

Relecture, validation et communication interne et externe du document réalisé.

## **Prérequis**

aucun

## **Informations sur l'accessibilité**

Pour tout échange ou demande de mise en confort, vous pouvez contacter notre référent handicap à l'adresse : [apf.formation@apf.asso.fr](mailto:apf.formation@apf.asso.fr)

## **Modalités pédagogiques**

La méthode pédagogique est active et participative, elle s'appuie sur des contenus théoriques (présentations, vidéos), des analyses de cas, des ateliers pratiques et des échanges entre les participants.

## **Moyens et supports pédagogiques**

Sur le plan matériel, est requise une salle spacieuse adaptée à la formation, équipée d'un vidéoprojecteur et d'un tableau blanc.

## **Modalités d'évaluation et de suivi**

Pendant la formation : Plusieurs évaluations seront réalisées afin de mesurer la progression de chaque participant.

A l'issue de la formation : Les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation (une synthèse sera transmise au commanditaire).